

Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires

Procès-verbal de la réunion du 20 mars 2018

Procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) /
Nuclear Waste Management Organization (NWMO)

tenue au 22, St. Clair Avenue East, à Toronto, Ontario
à 9 heures, HAE, le 20 mars 2018

Membres du Conseil consultatif présents :

David Cameron, président du Conseil consultatif

Donald Obonsawin, vice-président (par voie de conférence téléphonique)

Sue Hartwig

Derek Lister

Dougal McCreath

Linda Thompson

Diane Kelly

Joseph Cavalancia

Est absent :

Dean Jacobs

Membres du personnel de la SGDN présents :

Laurie Swami Présidente et chef de la direction (points 1 à 17)

Mahrez Ben Belfadhel V.-p. responsable de la sélection d'un site (points 1 à 17)

Jo-Ann Facella Directrice de la recherche sociale et du dialogue (points 1 à 16)

Lisa Frizzell V.-p. responsable des relations avec les parties prenantes
(points 1 à 16)

Joe Gaboury Directeur des relations avec les Autochtones (points 1 à 16)

Gillian Morris Secrétaire du CA (points 1 à 17)

Derek Wilson Ingénieur en chef et v.-p. responsable de la gestion des contrats
(points 1 à 16)

Bob Watts V.-p. responsable des relations avec les Autochtones
(points 1 à 16)

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Le président du Conseil consultatif prononce l'ouverture de la séance à 9 heures. L'ordre du jour est approuvé tel qu'il est rédigé.

2. Procès-verbal de la réunion précédente/suivi des mesures décidées

Le procès-verbal préliminaire de la séance et des discussions à huis clos de la réunion du 28 novembre 2017 est soumis à l'examen du CC et est approuvé tel qu'il est rédigé, hormis un ajout suggéré par un membre du CC. Aucun commentaire n'a été fait concernant les mesures décidées lors de la précédente réunion.

3. Rapport de la présidente et chef de la direction

La présidente et chef de la direction présente un rapport sur les activités de la SGDN et les faits récents, lequel comprend les points suivants :

- Réalisation de la restructuration interne de la SGDN, améliorations apportées au processus budgétaire et embauchage de 27 employés en 2017;
- L'accent sur la sûreté continue d'être renforcé pendant que le programme de forage exploratoire de la SGDN avance;
- Démonstration de l'efficacité des conteneurs et préparation d'un essai de production en série de conteneurs qui sera réalisé en 2019;
- Avancement des discussions de partenariat dans les secteurs à l'étude;
- Attention plus grande réservée au processus d'approbation réglementaire;
- Augmentation de la visibilité de la SGDN auprès des groupes intéressés;
- Faits récents liés aux programmes étrangers de sélection de sites pour des dépôts de déchets.

Les membres du CC discutent du projet de DGP pour DFMA d'OPG et de la participation moins grande de la SGDN aux travaux d'OPG alors que le processus réglementaire continue d'être retardé. Mme Swami souligne l'importance de rester au fait des travaux des autres organisations nucléaires et des répercussions qu'ils pourraient avoir sur les travaux de la SGDN.

4. Mise à jour sur le processus de sélection d'un site de la GAP

Une mise à jour sur l'état d'avancement des travaux liés au processus de sélection d'un site de la GAP est fournie au CC. L'équipe de gestion fait état de la récente décision qui a été prise de retrancher les collectivités du nord du lac Huron du processus de sélection d'un site. L'équipe de gestion décrit les activités de mobilisation que la SGDN a entreprises pour expliquer la décision et pour favoriser la sortie sereine des collectivités du nord du lac Huron du processus. L'équipe de gestion passe en revue l'état d'avancement des travaux et des activités de mobilisation menés dans chacune des collectivités toujours engagées dans le processus de sélection d'un site.

Les membres du CC discutent des différentes cadences auxquelles les collectivités engagées dans le processus de sélection d'un site avancent et des incidences que ces disparités pourraient avoir sur les hypothèses de planification se rapportant au processus de sélection d'un site.

Les membres du CC demandent des précisions sur les plans envisagés par la SGDN pour réexaminer les programmes de financement offerts aux collectivités. M. Belfadhel souligne que les programmes de financement originaux ont été conçus pour la phase d'apprentissage et qu'à mesure que la SGDN avancera dans la phase des discussions liées à l'établissement d'un partenariat, les programmes de financement évolueront.

Derek Wilson parle de la démobilisation prévue du site de forage à Ignace au terme des travaux de forage du premier trou de sonde. Un membre du CC demande si la SGDN a appris quelque chose qui pourrait changer l'approche envisagée pour le forage du second trou de sonde. M. Wilson souligne que des possibilités de gains d'efficacité ont été relevées et que la SGDN est en train de tirer les leçons du premier forage avec les entrepreneurs.

5. Évaluation des risques liés à la GAP

Le personnel passe en revue les risques qui se posent à la SGDN avec les membres du CC. Le CC discute longuement de certains des risques cernés. Le CC demande pourquoi le transport n'apparaît pas comme risque pour la Société. L'équipe de gestion explique que le transport a été identifié comme risque, mais que ce risque n'est pas jugé imminent au stade actuel des travaux. La SGDN surveille l'évolution de ce risque et comprend que son importance augmentera probablement à mesure que le programme de sélection d'un site avance. Le CC se montre satisfait du processus systématique et exhaustif adopté pour cerner, évaluer et atténuer les risques.

L'équipe de gestion discute à huis clos de certains risques avec les membres du CC.

6. Petits réacteurs modulaires (PRM)

Une présentation est donnée au CC sur l'approche adoptée par la SGDN pour gérer les déchets de combustible éventuels que pourraient produire de petits réacteurs modulaires. Le CC est informé des divers types d'approches et d'applications liées aux PRM et de l'état d'avancement des projets de développement de PRM au Canada. Le personnel fait aussi état de certains éléments importants dont la SGDN doit tenir compte, par exemple la composition physique des déchets et la caractérisation du produit final, dont les propriétés influenceraient l'approche à utiliser et les coûts de stockage.

Les membres du CC demandent si la SGDN sera en mesure de gérer ces nouvelles formes de déchets. L'équipe de gestion souligne qu'un examen plus approfondi des déchets sera requis, puisque les PRM n'en sont qu'au stade de la conception. M. Wilson note que les déchets devront répondre aux critères d'acceptation des déchets établis par la SGDN. Les membres du CC demandent si des PRM commerciaux sont actuellement exploités dans d'autres pays. M. Wilson répond qu'on compte des PRM parmi les réacteurs de recherche, les réacteurs de sous-marins nucléaires et un réacteur en Russie, mais qu'aucun réacteur viable n'est actuellement exploité commercialement. Mme Swami souligne que les PRM commerciaux ne sont encore qu'au stade de la conception et qu'ils ne commenceront à être exploités que dans 5 à 10 ans.

7. Mise à jour sur les discussions liées à l'établissement d'un partenariat

Une mise à jour est fournie au CC sur les discussions tenues avec les collectivités relativement à l'établissement d'un partenariat, en particulier concernant l'avancement au regard de la Feuille de route vers un partenariat élaborée par la SGDN et lancée en collaboration avec les collectivités. On indique que la SGDN a maintenant présenté sa Feuille de route vers un partenariat dans le cadre d'événements publics tenus dans toutes les collectivités à l'étude et que les travaux progressent en ce qui concerne l'établissement de valeurs et de principes directeurs. M. Belfadhel indique que les feuilles de route ont été favorablement accueillies par les collectivités et que les discussions sur les valeurs et les principes avancent. Il indique aussi que le programme d'investissements dans le bien-être de la collectivité approuvé par le conseil d'administration en juin de l'année dernière est en cours de mise en œuvre. Les commentaires du CC sur l'approche adoptée en matière de partenariat sont bien accueillis.

Les membres du CC encouragent la SGDN à veiller à ce que les valeurs et les principes en cours d'élaboration pour les partenariats soient compatibles avec les valeurs et les principes du Cadre social et éthique de la SGDN. Mme Facella souligne que les valeurs et les principes en cours d'élaboration dans le cadre des discussions liées aux partenariats sont proposés par les collectivités, mais convient qu'un ensemble commun de principes doit être établi. M. Belfadhel indique que le Cadre social et éthique fait partie intégrante des discussions menées avec les collectivités, mais convient que la SGDN consignera les discussions de manière plus explicite, conformément à la recommandation du CC. Un membre du CC note l'absence de toute référence aux relations avec les Premières nations dans l'exemple fourni. M. Belfadhel souligne que l'exemple fourni provient d'une collectivité particulière, mais que la SGDN travaille en vue de faire valoir davantage les questions autochtones dans ses discussions avec les collectivités.

8. Recommandations du Rapport triennal – Cadre social et éthique

La SGDN continue de travailler en vue de donner suite aux recommandations formulées par le CC dans son Rapport triennal de 2014-2016. Les membres du CC accueillent très favorablement les plans tracés par la SGDN pour mettre à jour le Cadre social et éthique en réponse aux recommandations du Rapport triennal du CC.

L'équipe de gestion propose une ébauche de Cadre social et éthique révisé. Les membres du CC discutent longuement de la façon dont le cadre pourrait être présenté et pourrait évoluer à mesure que les activités de sélection d'un site avanceront et que les décisions en la matière se prendront.

Les membres du CC suggèrent que le cadre devienne un document évolutif basé sur deux axes principaux :

- a) L'articulation plus large de principes durables, qui couvrirait également les principes définis dans le cadre original;
- b) La prise en compte des activités actuelles et futures de sélection d'un site (c'est-à-dire les activités menées pour choisir un site et les activités liées à l'élaboration d'un partenariat).

Un membre du CC suggère que le document comprenne des questions clés et aborde des enjeux éthiques et sociaux importants, qui encadreraient les discussions au cours de la prochaine phase, au moment où la SGDN passera aux activités d'exploitation. Les membres du CC demandent aussi au personnel de réfléchir à la relation qui existera entre le nouveau cadre et le cadre original.

Les membres du CC suggèrent également que l'examen par des experts du cadre révisé prévu par la SGDN soit réalisé avant que la cadre soit abordé avec les comités de liaison communautaires (CLC). Le CC encourage aussi la SGDN à réfléchir à la façon dont ses principes sociaux et éthiques seront abordés avec les collectivités au cours des dialogues sur les valeurs et principes qui seront appelés à guider les discussions sur un partenariat.

9. Recommandations du Rapport triennal – L'approche utilisée pour évaluer l'efficacité des activités de mobilisation des jeunes

Également en réponse à une recommandation formulée par le CC dans son Rapport triennal, le CC est renseigné sur l'approche utilisée par la SGDN pour évaluer l'efficacité de ses activités de mobilisation des jeunes. Les membres du CC appuient généralement l'approche adoptée par l'équipe de gestion, mais émet quelques suggestions pour améliorer les indicateurs proposés pour mesurer l'efficacité des activités.

10. Rapport annuel et Plan de mise en œuvre de la SGDN

Lisa Frizzell fournit le Rapport annuel de la SGDN au CC. Elle indique que la SGDN a pris note des commentaires reçus sur le rapport et qu'elle a continué d'y apporter des améliorations en réduisant sa longueur, en misant davantage sur les histoires à raconter et en ajoutant des portraits de membres du personnel.

Mme Frizzell décrit également comment le processus d'examen du plan de mise en œuvre de la SGDN a été révisé. Au lieu de publier un rapport préliminaire distinct à l'automne et de solliciter à ce moment-là des commentaires, le rapport ne sera publié qu'une seule fois et les commentaires reçus seront intégrés au plan de mise en œuvre de l'année suivante. Elle souligne également que lorsque le plan de mise en œuvre sera publié, il comprendra un résumé des commentaires intitulé « Ce qu'on nous a dit », qui constituait précédemment un document distinct.

Les membres du CC apprécient le format plus accessible et efficace du Rapport annuel de la SGDN.

11. Édification de relations

Des mises à jour sont présentées au CC sur la récente réunion du Conseil des aînés et des jeunes, le paysage externe, les activités de mobilisation des jeunes et la couverture médiatique des activités de la SGDN.

Mme Frizzell résume les efforts de sensibilisation menés par la SGDN via les médias traditionnels et sociaux au sujet de l'annonce récente de l'élimination de collectivités du processus. Les membres du CC discutent de la stratégie de la SGDN relative aux

médias sociaux, des plans visant à accroître la visibilité de la Société et des plans envisagés pour répondre aux opposants au projet.

12. Mise à jour sur la LCPE

Lisa Frizzell fournit au CC une mise à jour sur le projet de loi C-69, « Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois ».

Le CC discute des révisions proposées au processus d'évaluation d'impact et des incidences qu'elles pourraient avoir sur la GAP. Une question est posée concernant la disposition proposée voulant que le gouvernement soit « lié par ses décisions précédentes ». Mme Frizzell souligne que le gouvernement s'est engagé à publier les raisons qui justifieront les décisions prises en vertu de cette nouvelle loi, établissant une bibliothèque d'études de cas favorisant la transparence et illustrant la façon dont les différents facteurs sont pris en considération.

13. Mise à jour sur la mobilisation sur le transport

Une mise à jour est fournie au CC sur les travaux de mobilisation sur le transport en cours.

14. Mise à jour sur le programme technique de la GAP

Une mise à jour sur les travaux menés dans le cadre du programme technique de la SGDN est fournie aux membres du CC.

15. Avancement du projet de DGP pour DFMA d'OPG

M. Wilson explique au Conseil consultatif qu'en raison des retards enregistrés dans le processus réglementaire et dans l'échéancier des décisions concernant le projet de DGP pour déchets de faible et moyenne activité (DFMA) d'OPG, l'importance du rôle joué par la SGDN en soutien aux travaux d'OPG se trouverait réduite. Il décrit le plan envisagé par la SGDN pour céder une partie de son travail à OPG.

Les membres du CC demandent à être tenus au courant de l'évolution de la situation concernant le DGP d'OPG et de toute incidence que l'état des choses entourant ce projet pourrait avoir pour la SGDN. L'équipe de gestion convient d'inclure ces informations dans ses rapports.

16. Prochaine réunion du Conseil consultatif

La prochaine réunion du Conseil consultatif aura lieu le 25 juin 2018.

17. Séance à huis clos

Le CC se réunit à huis clos avec certains membres de l'équipe de gestion, puis en l'absence totale des membres de l'équipe de gestion.

Levée de la séance

Le président prononce la levée de la séance à 14 h 30.

Le 25 juin 2018

David Cameron

Président du Conseil consultatif
